

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

M22- 0007200

Optique 149152 Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 1765 Société : RAM

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : SADDIQI Noureddine

Date de naissance : 8-11-52

Adresse : Res. All. Q. Al Fara. Alfas 1/2

87000 Casablanca

Tél. : 066 13 76 66 Total des frais engagés : 1144,10 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
21/12/2022	12 + k30 + k30	300	300	Dr. Mekouar - Spécialiste de la Dentition - Faculté de Médecine - Casablanca - Maroc - Vente

PHARMACIE DU LOUVRE

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur

36, Boulevard du 9 Avril - Palmer Date

Montant de la Facture

144,10

pharmaciedulouvre@gmail.com

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				<input type="text"/>
			</	

Dr. Zoubir MEKOVAR

Diplômé de la Faculté de
Médecine de Bordeaux

Spécialiste des Maladies et Chirurgie
NEZ - GORGE - OREILLES

Chirurgie Cervico - Faciale

Exploration des Surdités et des Vertiges - Endoscopie

Membre de la Société Française d'O.R.L.
et de Chirurgie Maxillo - Faciale

الدكتور الزبير مكوار

خريج كلية الطب ببوردو

اختصاصي في أمراض و جراحة
الأذن و الأنف و الحنجرة

جراحة العنق و الوجه
الدواء

التشخيص بالمنظار

Casablanca, le : 21/12/2021

الدار البيضاء في :

Mr. SADDIK Noubar

Tangenil

⊗ Tangenil® 500 mg
تابخانيل® 500 ملغ

30 comprimés - 30 قرص

VTE : MA - PPV : 51DH00

728860

Barcode
6 118001 183340

65,10 mith hem
 $14 + 2 = 2^8$
on Doliz
244

AS NY

Dr. Mekouar Zoubir
Spécialiste ORL
Chirurgie Cervico - Facial
Exploration - Surdité - Vertige
Exploration - Surdité - Vertige

400, Bd. Brahim Roudani - Maârif - CASABLANCA - Tél.: 05 22 23 36 49

E-mail : orl.mekouarzoubir@gmail.com

SUR RENDEZ-VOUS

PPV:14DH00
PER:10/25
LOT:L3529



PPV:14DH00
PER:10/25
LOT:L3529



Lot :
L3529

Fab :
صنع

EXP. :
 صالح لغاية

810 07 2021 07 2024
BIOCODEX MAROC
PPV 65.10 DH

Dr. Zoubir MEKOUAR

Diplômé de la Faculté de
Médecine de Bordeaux

Spécialiste des Maladies et Chirurgie
NEZ - GORGE - OREILLES

Chirurgie Cervico - Faciale

Exploration des Surdités et des Vertiges - Endoscopie

Membre de la Société Française d'O.R.L.
et de Chirurgie Maxillo - Faciale

الدكتور الزبير مكوار

خريج كلية الطب ببوردو

اختصاصي في أمراض و جراحة
الأذن و الأنف و الحنجرة

جراحة العنق و الوجه

الدوار

التخخيص بالمنضار

Casablanca, le : 21/12/2022 الدار البيضاء في :

Reçu

Reçu de M^{me} SADAFI Nouria de la date de

ville de Casablanca.

- Consultation spécialisée C₂

8000

- VNS (Vélo d'Nyctagmoscopie) k300 30/2

700

+ Nouvelle laryngoscopie coul gauche k300

10000 HT

- 1 Atel

CABINET O.R.L
DOCTEUR ZOUBIR MEKOUAR
SPECIALITE DES MALADIES ET CHIRURGIE
NEZ – GORGE – OREILLES
EXPLORATION DES SURDITES ET DES VERTIGES – ENDOSCOPIE
MEMBRE DE LA SOCIETE FRANCAISE D'O.R.L

EXPLORATION COCHLEO – VESTIBULAIRES
INSTABILITE – VERTIGES

Nom & Prénom	: SADDIQI NOUREDDINE
Age	: 1952
Motif	: VERTIGES
Date	: 21/12/2022

FONCTION VESTIBULAIRE

Nystagmus de fixation (gaze nystagmus) : absent

Nystagmus spontané (indépendant de la position) : absent

Nystagmus de position : Nystagmus canal postérieure gauche+ Manœuvre libératoire positive

CONCLUSION :

VPPB CANAL POSTERIEURE GAUCHE+MANŒUVRE LIBERATOIRE
POSITIVE

Dr. Mekouar Zoubir
Spécialiste ORL
Chirurgie Cervico - Facial
Exploration - Surdité - Vertige
400, Bd. Brahim Roudani - Casabla